



Grille de prix de l'offre de fourniture de gaz naturel

applicable du 1er juillet au 31 juillet 2023

« Offre de marché – Offre de Bascule GAZ ÉS »

Offre de Bascule – Prix TTC		Consommation < 4 000 kWh/an		Consommation de 4 000 à 29 999 kWh/an		Consommation de 30 000 à 50 000 kWh/an	
GRD	Prix Zone	Abonnement (€ TTC/ mois)	Prix du kWh (€ TTC/ kWh)	Abonnement (€ TTC/ mois)	Prix du kWh (€ TTC/ kWh)	Abonnement (€ TTC/ mois)	Prix du kWh (€ TTC/ kWh)
R-GDS	Ancienne Concession	16,92	0,09931	28,22	0,08428	32,80	0,08374
	Nouvelle Concession	19,50	0,12659	36,55	0,09202	41,13	0,09072

Offre de Bascule – Prix HTT		Consommation < 4 000 kWh/an		Consommation de 4 000 à 29 999 kWh/an		Consommation de 30 000 à 50 000 kWh/an	
GRD	Prix Zone	Abonnement (€ HTT/ mois)	Prix du kWh (€ HTT/ kWh)	Abonnement (€ HTT/ mois)	Prix du kWh (€ HTT/ kWh)	Abonnement (€ HTT/ mois)	Prix du kWh (€ HTT/ kWh)
R-GDS	Ancienne Concession	15,11	0,07439	23,65	0,06186	27,99	0,06141
	Nouvelle Concession*	17,01	0,09712	29,76	0,06831	34,10	0,06723

Conformément aux dispositions sur la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) de Gaz prévues par la loi¹, le contrat « Offre de Bascule ÉS » s'applique au 1^{er} juillet 2023 aux clients ÉS disposant d'un contrat au TRV Gaz au 30 juin 2023.

L'offre de bascule ÉS a fait l'objet d'un avis conforme par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Il s'agit d'un contrat d'une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction, résiliable à tout moment sans frais.

L'offre de bascule ÉS est une offre de marché à prix indexé dont le prix évolue à la hausse ou à la baisse chaque mois selon un indice mensuel, le Prix Repère de Vente de gaz, défini par la CRE, consultable sur le site www.cre.fr et également sur le site ÉS. Les conditions de révision de prix ont été adressées aux clients concernés courant avril 2023 par voie postale et sont disponibles dans leur Espace Client.

*Les nouvelles concessions R-GDS sont les communes : Avolsheim; Balbronn; Bergbieten; Bernolsheim; Berstett; Bietlenheim; Bilwisheim; Blaesheim; Bolsenheim; Bourgheim; Dahlenheim; Dangolsheim; Donnenheim; Dossenheim-Kochersberg; Ergersheim; Flexbourg; Geudertheim; Griesheim-Pres-Molsheim; Hindisheim; Hohengoeft; Hohfrankenheim; Ichtratzheim; Ingenheim; Innenheim; Kertzfeld; Kilstett; Krautergersheim; Mittelhausen; Odratzheim; Pfettisheim; Rangen; Schaffhouse-Sur-Zorn; Scharrachbergheim-Irmstett; Soultz-Les-Bains; Still; Stotzheim; Stutzheim-Offenheim; Traenheim; Valff; Wahlenheim; Wangen; Westhoffen; Westhouse; Willgottheim; Wingersheim; Zeinheim; Zellwiller.

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur la grille ci-dessus, comprennent :

- la Contribution Tarif Acheminement (CTA)
- la Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel (TICGN), à raison de 0,00837 €HT/kWh
- la TVA, au taux de 5,5% sur l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% sur le prix unitaire, et la TICGN.

Pour tout savoir sur ces taxes, rendez-vous sur faq.es.fr

Le chèque énergie, pour le client dont les ressources du foyer sont inférieures à un montant défini par décret, peut servir au paiement de ses factures de gaz naturel (chequeenergie.gouv.fr).

Les prix, les délais d'intervention et la définition des prestations techniques fournies par le gestionnaire de réseau de distribution sont détaillées dans le catalogue de prestations accessible en ligne pour R-GDS : <https://r-gds.fr/referentiel-documentaire>. Le prix de ces prestations s'ajoute aux prix ci-dessus.

¹Article 63 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat.